



Le devenir professionnel des Docteurs à n+3 et n+1

Numéro 38 Octobre 2018

Pour l'année civile 2014, cent-huit étudiant.e.s ont soutenu leur thèse. Plus de trois sur cinq (64,8%) sont des hommes et plus de deux sur cinq (44,4%) sont de nationalité étrangère.

Ce questionnaire a été élaboré pour le suivi de la cohorte des docteur.e.s de l'année 2014 à n+3 et n+1 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DEGESIP) et a été diffusé au 1^{er} décembre 2017. De nombreuses relances avec une grande aide de la part des directeur.e.s de thèse pour confirmer ou communiquer des adresses mail mais aussi en s'impliquant comme relais auprès des diplômé.e.s afin de les inciter à répondre ont été mises en oeuvre. Trois docteur.e.s sur quatre ont ainsi répondu (75,0%) soit 81 répondant.e.s.

Quatre écoles doctorales sont présentes à l'université d'Orléans dont trois à dominante scientifique.

- Sciences de l'homme et de la société (378)
- Santé, sciences biologiques et chimie du vivant (549)
- Mathématiques, informatique, physique théorique et ingénierie des systèmes (551)
- Energie – Matériaux – Sciences de la terre et de l'univers (552)

Pour simplifier la lecture et l'écriture, le numéro de l'école doctorale sera utilisé.

Ecole	Diplômé.e.s	Répondant.e.s	Taux
378	26	18	69,2%
549	19	15	78,9%
551	21	19	90,5%
552	42	29	69,0%
Ensemble	108	81	75,0%

Une population représentative

Que ce soit au niveau du genre, de la nationalité ou de la répartition au sein des écoles doctorales, la population des répondant.e.s est représentative de celle des diplômé.e.s.

Parcours et financement avant l'obtention du doctorat

L'âge moyen des répondant.e.s est de 32,9 ans ; il s'étend de 28 à 61 ans. Parmi ces personnes, vingt-deux déclarent avoir eu une activité professionnelle comme occupation principale avant leur inscription en doctorat. C'est d'ailleurs une population plus âgée : âge moyen 36,8 ans, de 29 à 61 ans. La durée moyenne de cette activité est de 30,7 mois. Dix occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral au moment de leur inscription et six l'ont conservé durant leur inscription en doctorat.

Pour l'essentiel, 66 des répondant.e.s ont pu financer leur doctorat grâce à un **financement spécifique** pour réaliser leur projet. Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale. Ce contrat est le plus souvent un CDD (contrat à durée déterminée, y compris contrat doctoral) : 54 des doctorant.e.s en ont bénéficié. Quatre ont déclaré avoir cumulé bourse et CDD et onze seulement une bourse.

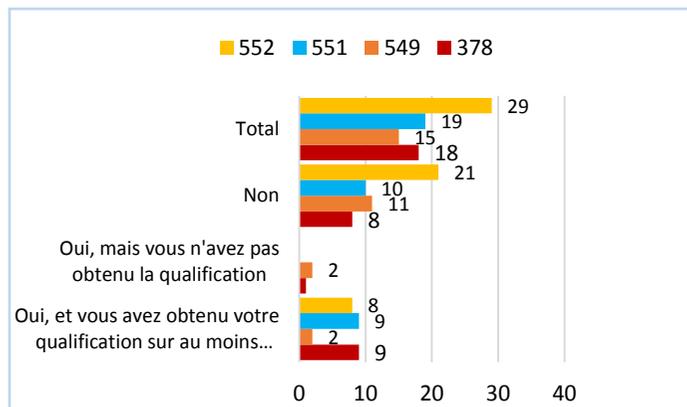
La source essentielle de ces financements spécifiques est l'Etat (34 répondant.e.s) puis les collectivités territoriales (dont financements régionaux) pour 13 répondant.e.s. Six docteur.e.s ont déclaré avoir bénéficié d'un contrat CIFRE.



Qualification CNU

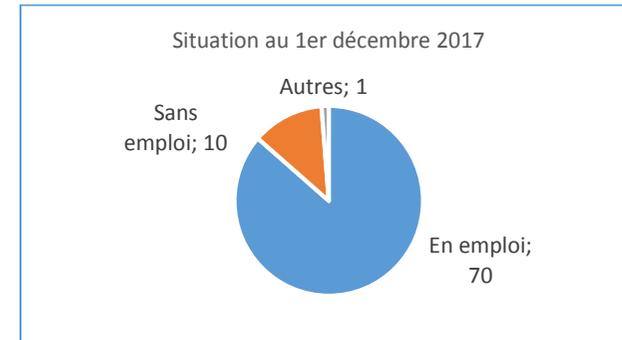
Sur les quatre-vingt-un.e.s docteur.e.s, trente-et-un.e.s se sont présenté.e.s à la qualification CNU dont vingt-huit ont obtenu leur qualification sur au moins une liste.

Qualification ou non selon les écoles doctorales



Situation professionnelle à n+3

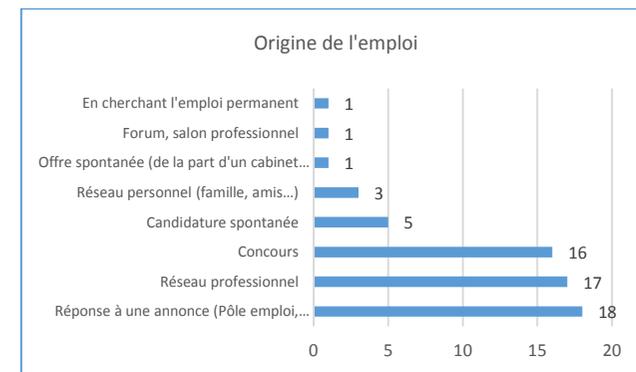
Au 1^{er} décembre 2017, soixante-dix docteur.e.s ont déclaré occuper un emploi (y compris CDD de type « post doc » ou ATER), dix être sans emploi (y compris en cours de création d'entreprise) et un être dans une autre situation. Cependant, cette personne ne semble pas avoir pu se reconnaître dans les deux premiers items proposés car elle déclare être « an academician in Mosul university », même situation au 1^{er} décembre 2015.



Etre en emploi au 1^{er} décembre 2017

Sur les soixante-dix personnes en emploi, cinq hommes déclarent avoir créé une entreprise ou être en cours de création de leur entreprise (inclut auto-entrepreneur et indépendant) ; les autres étant salariées (22 femmes et 43 hommes).

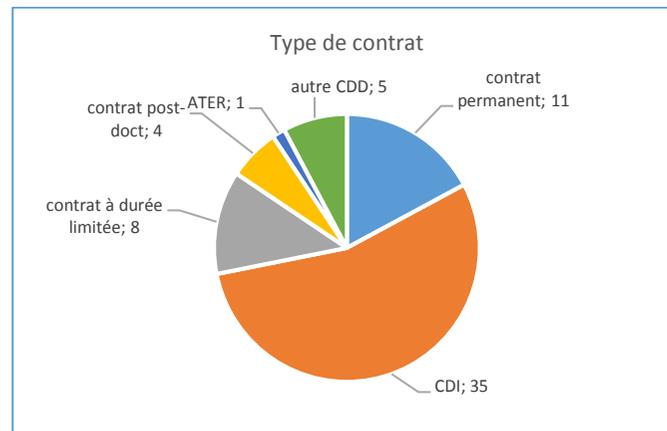
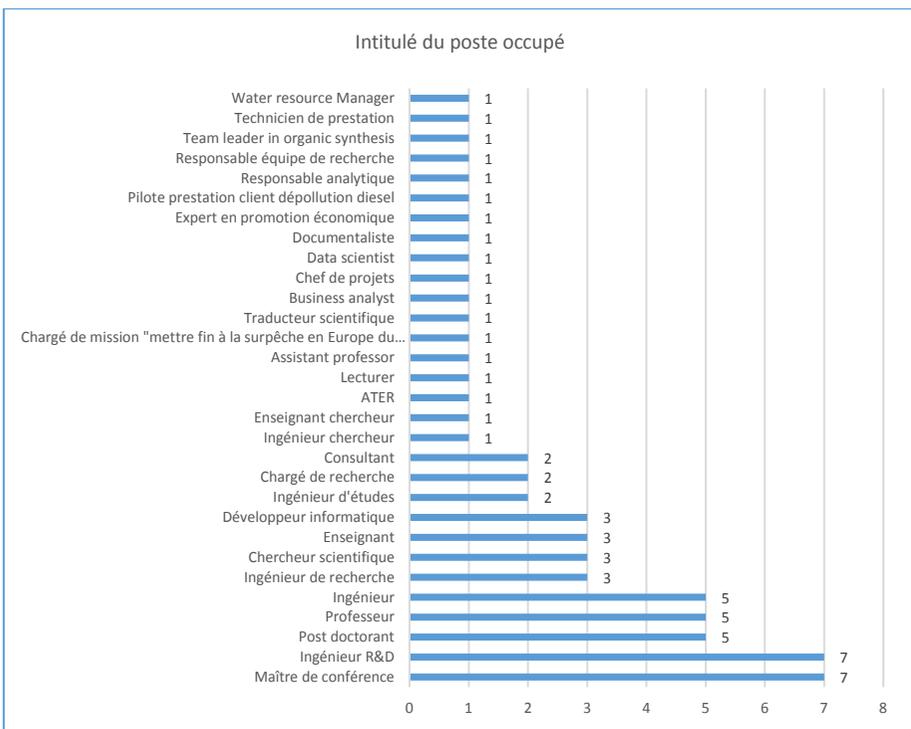
La réponse à une annonce, le réseau professionnel (fréquemment les directeur.e.s de thèse) ainsi que la réussite à un concours sont le plus souvent le moyen ayant permis de trouver l'emploi occupé.





La catégorie socio-professionnelle la plus souvent citée est celle des « professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques » : 33 répondant.e.s ; 29 se situant dans celle des « ingénieurs, cadres techniques » et 3 dans celle des « professions intermédiaires ».

(contrat post-doctorat), emploi d'ATER et autre CDD.



Les hommes sont plus souvent en emploi stable : 76,2% pour les hommes contre 63,6% des femmes.

Dans le cadre de l'emploi occupé, la gestion d'un budget concerne le moins de personne.

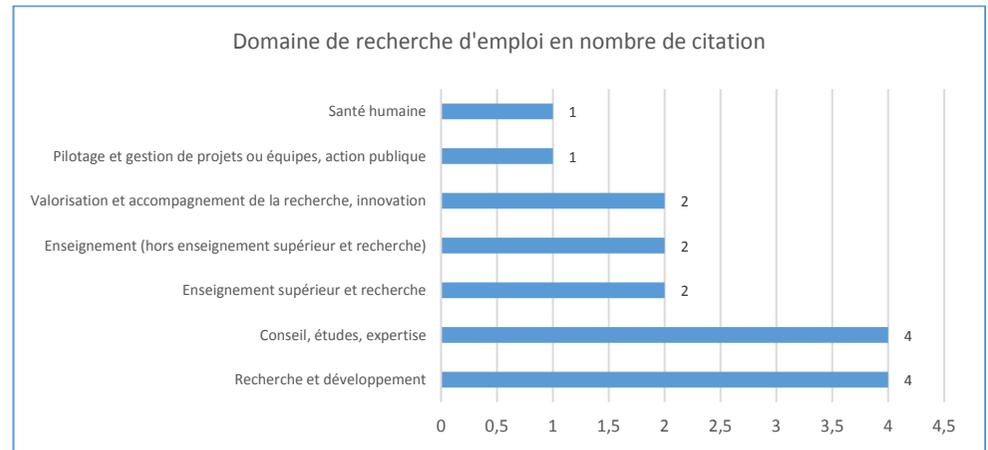
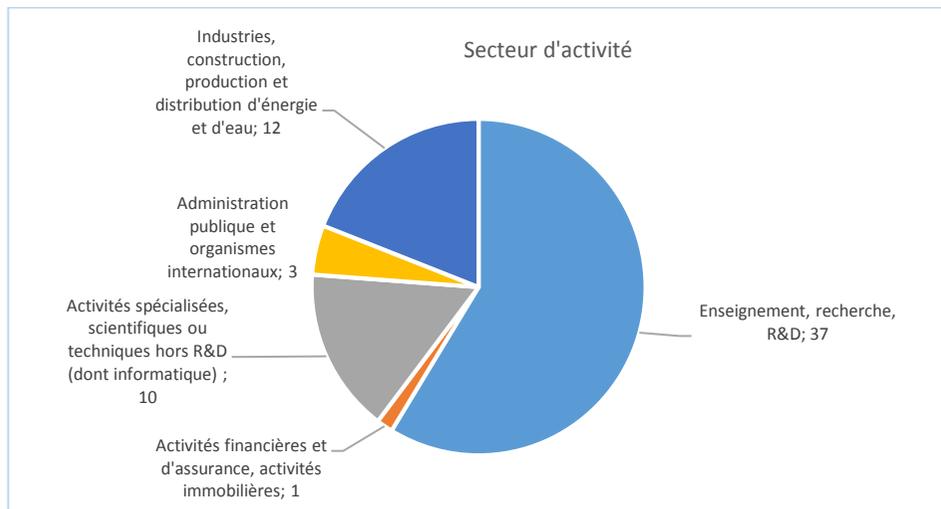
Votre emploi comporte-t-il ?			
	Oui	Non	Ensemble
Des activités d'encadrement de personnels	29	32	61
La gestion d'un budget	15	41	56
Des responsabilités de chef de projet	32	25	57
Des travaux menés dans un cadre international	38	19	57

Sept emplois sur dix sont des emplois stables : contrat permanent pour ceux ou celles qui travaillent à l'étranger ou emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire. Les emplois « non stables » se déclinent selon quatre catégories : contrat de durée limitée (pour l'étranger), CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise

« Enseignement, Recherche, Recherche et Développement » est le secteur d'activité de l'employeur le plus représenté. Cependant cette nomenclature ne recouvre pas vraiment celle de l'INSEE, en effet le CNRS, l'INRA, l'INSERM ou encore Air liquide sont classés dans les



« Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (section M de la nomenclature NAF).



Sur les difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi deux seules personnes se sont exprimées. L'une évoque le « manque d'expérience » et le fait « d'être surdiplômé ». « L'insuffisance du nombre de poste pour le concours de maître de conférence » est également évoquée par l'autre personne.

Etre sans emploi au 1^{er} décembre 2017

Sur les dix personnes sans emploi, un déclare ne pas rechercher d'emploi, les autres recherchent un emploi (5 hommes et 4 femmes).

Le domaine de recherche d'emploi le plus souvent cité est « Recherche et développement » avec celui de « Conseil, études, expertise ». Plusieurs réponses étaient possible : la combinaison « Enseignement supérieur » et « Recherche et développement » associée à un autre domaine était la plus fréquente.

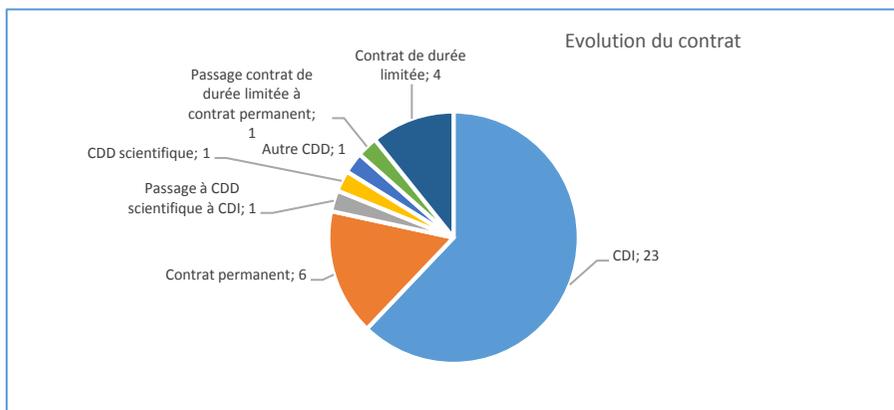


Docteur.es dont l'emploi en N+3 a débuté au plus tard en décembre 2015

Il s'agit ici de connaître l'évolution des fonctions dans leur emploi entre décembre 2015 et décembre 2017. Trente-sept docteur.e.s sont concerné.e.s. Ainsi, six personnes n'avaient pas des responsabilités de chef de projet en décembre 2015 mais en ont en décembre 2017.

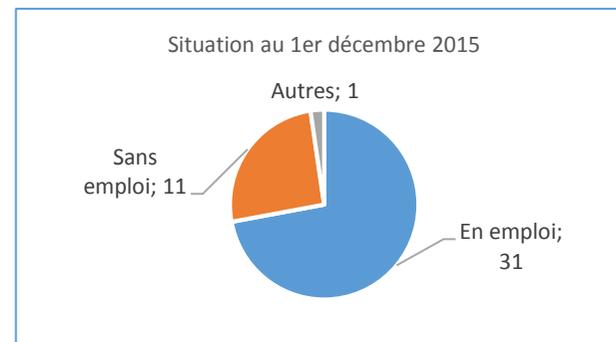
	Non-Oui	Oui-Oui	Non	Ensemble
Des activités d'encadrement de personnels	6	11	20	37
La gestion d'un budget	4	6	24	34
Des responsabilités de chef de projet	6	11	17	34
Des travaux menés dans un cadre international	5	17	13	35

Seulement deux docteur.e.s ont vu leur contrat de travail évoluer vers un emploi stable.



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2015 des autres docteur.e.s

Au 1^{er} décembre 2015, trente-et-un docteur.e.s ont déclaré occuper un emploi (y compris CDD de type « post doc » ou ATER), onze être sans emploi (y compris en cours de création d'entreprise) et un être dans une autre situation. Cependant, cette personne ne semble pas avoir pu se reconnaître dans les deux premiers items proposés car elle déclare être « an academician in Mosul university » en décembre 2017 et également au 1^{er} décembre 2015. Une personne n'a pas répondu.

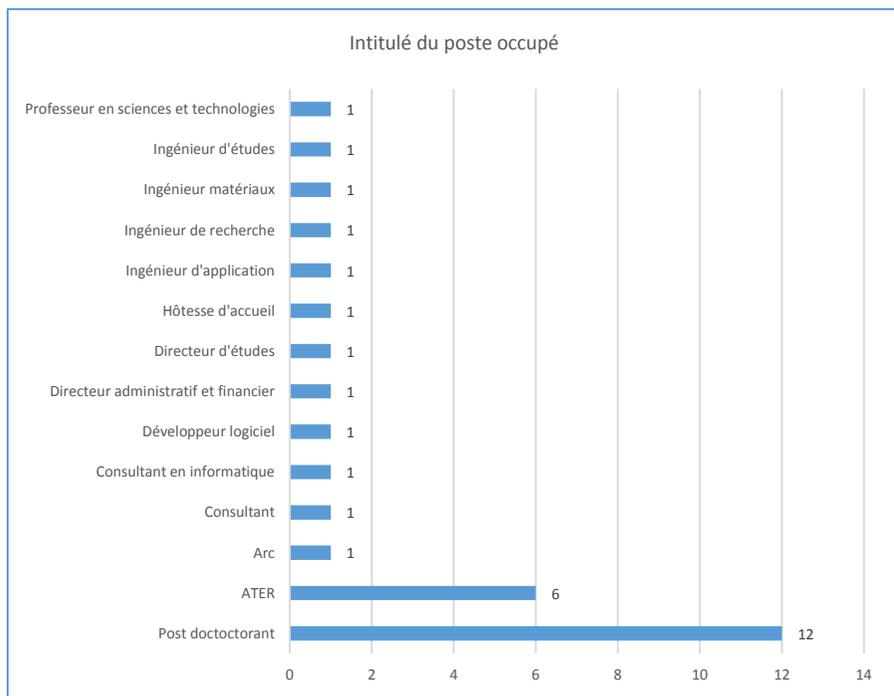


Etre en emploi au 1^{er} décembre 2015

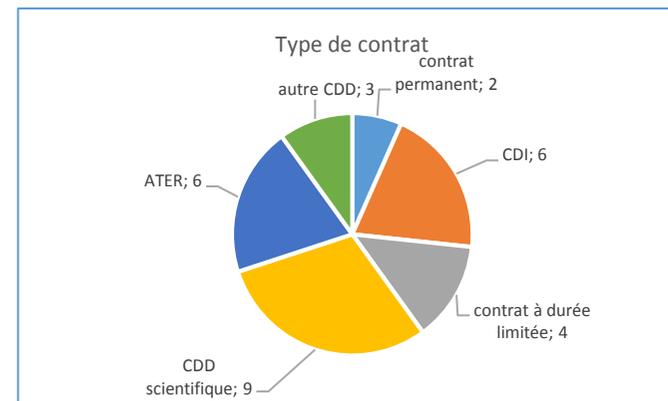
Sur les trente-et-une personnes en emploi, un homme déclarent avoir créé une entreprise ou être en cours de création de son entreprise (inclut auto-entrepreneur et indépendant) ; les autres étant salariées (9 femmes et 21 hommes).



La catégorie socio-professionnelle la plus souvent citée est celle des « professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques » : 20 répondant.e.s ; 9 se situant dans celle des « ingénieurs, cadres techniques, autres cadres » et 1 dans celle des « employés ».

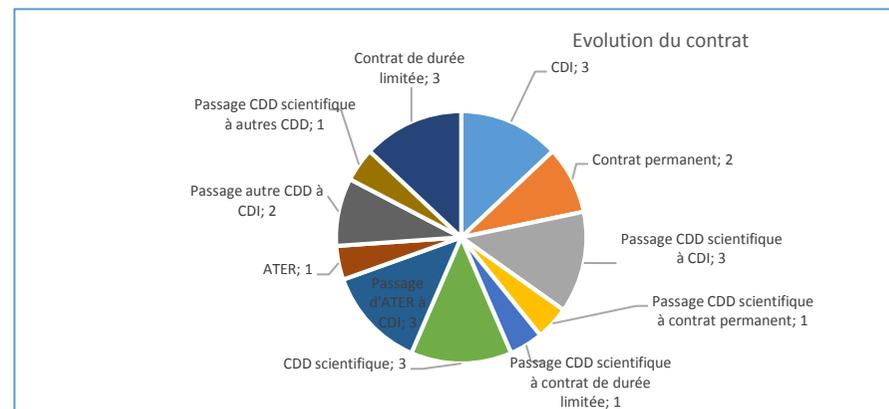


Un emploi sur quatre est un emploi stable. Les hommes sont plus souvent en emploi stable : sept hommes pour une femme. Parmi les post-doctorant.e.s, (quatre femmes et huit hommes) quatre sont en contrat de durée limitée et huit sont en CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise.

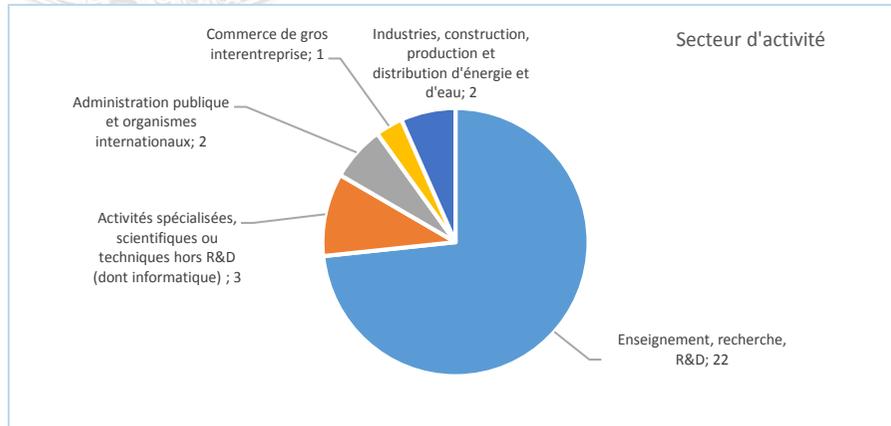


Notons que parmi ces trente salarié.e.s, vingt-quatre le sont également au 1^{er} décembre 2017, cinq sont en recherche d'emploi et un.e déclare être sans emploi et ne pas en rechercher un.

Parmi ces vingt-quatre personnes en emploi, neuf ont vu évoluer leur contrat de non stable à un emploi stable : quatre avaient un CDD scientifique, trois étaient ATER et deux avaient un autre CDD.



« Enseignement, Recherche, Recherche et Développement » est le secteur d'activité de l'employeur le plus représenté.



Etre sans emploi au 1^{er} décembre 2015

Sur les onze personnes se déclarant sans emploi au 1^{er} décembre 2015, une était étudiante dans un autre Master (M2), quatre ont déclaré ne pas rechercher d'emploi et six être en recherche d'emploi (3 femmes et 3 hommes).

Au 1^{er} décembre 2017, huit de ces onze personnes sont en emploi. Une a créé sa propre entreprise et sept sont salariées. Parmi ces personnes, six sont en emploi stable dont une en contrat permanent (à l'étranger). La catégorie socio professionnelle la plus représentée est celle des « ingénieurs et cadres techniques d'entreprise » avec cinq personnes, une personne dans celle des « professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques » et une dans celle des « techniciens ».